

1 mai 2003 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur la réforme du marché de Rungis et le projet de loi sur l'initiative économique, Paris le 1er mai 2003.

Monsieur le Président,
Madame,
Mesdames, Messieurs,
Mesdemoiselles,

Je voudrais tout d'abord, Monsieur le Président, vous remercier de vos vœux chaleureux que ma femme et moi recevons toujours chaque année avec, je dois le dire, beaucoup de reconnaissance et beaucoup de joie.

Il est heureux que cette belle tradition du muguet se perpétue. Il est heureux que vous l'entretenez en réunissant symboliquement les "reines des fleurs", les produits, et puis les éminents professionnels qui sont aujourd'hui ici représentés et qui travaillent avec, je dois le dire, tant de courage, de détermination et d'intelligence pour une fonction essentielle à la vie de la nation. Et c'est toutes ces raisons qui expliquent la joie que j'ai, avec mon épouse, à vous recevoir chaque année.

En concluant votre intervention, Monsieur le Président et cher ami, vous avez réaffirmé avec force votre volonté de regarder l'avenir avec confiance. Et vous avez raison.

Vous avez dit combien vous étiez attentif aux débats agricoles, qu'il s'agisse de la politique agricole commune, de la politique européenne au moment de l'élargissement ou de l'OMC et des problèmes qui se posent aux pays en développement. Comme vous l'avez indiqué, certaines évolutions doivent aujourd'hui être prises en compte, comme le développement des filières de qualité, qui est sans aucun doute une réponse adaptée à la baisse constante des prix des produits de base.

Vous avez aussi rappelé, à juste titre, les relations difficiles, vous l'avez fait avec toute l'élégance qui caractérise en général vos propos mais avec toute la fermeté et la conviction également que cela suppose, entre les producteurs et la grande distribution. Je partage tout à fait cette inquiétude vous le savez depuis longtemps.

Le Gouvernement a engagé une réflexion sur ce point, en vue de faire reculer les pratiques qui posent de nombreux problèmes. Il faut redonner aux prix des transactions une réelle valeur économique et rétablir des relations commerciales équilibrées entre la grande distribution et ses fournisseurs. Il ne s'agit pas de revenir d'une manière ou d'une autre à des prix ou à des règles de prix minimum. Il s'agit de réintroduire de la sincérité et de la transparence dans un système qui ne peut pas fonctionner durablement sans sincérité et transparence.

Enfin, vous avez souligné l'importance du travail accompli depuis un an dans votre secteur par contribution ou concerté entre le Gouvernement et les professionnels.

La réforme du marché de Rungis en est un exemple. Exemple qui vous concerne naturellement directement. Il y a eu, je crois que l'on peut le dire, une vraie concertation sans préjugé, sans préalable où chacun a pu s'exprimer clairement et développer les arguments qui sont les siens. C'est un problème qui a été, vous l'avez dit, c'est vrai, posé maintenant depuis près de dix ans. Il a été réglé en dix mois finalement par des réponses claires. Je crois qu'au total, c'est un progrès satisfaisant.

Réjouissons-nous de cette réforme même si elle n'a pas peut-être comblé tous les espoirs de tout le monde. Mais elle vous permet de regarder l'avenir avec confiance et de mobiliser toute votre

le monde. Mais elle vous permet de regarder l'avenir avec confiance et de mobiliser toute votre énergie, et elle est grande, je le sais, au service de vos clients et plus généralement au service de l'ensemble des consommateurs français.

Au-delà, une action pragmatique et ambitieuse a été engagée pour simplifier la vie des chefs d'entreprise, c'est ce que souhaite faire le Gouvernement, c'est naturellement toujours plus facile à dire qu'à faire, pour libérer tout le potentiel d'énergie des Français, pour accroître nos capacités de croissance.

Cette action se poursuit. Elle se traduira en particulier par l'adoption prochaine de la loi sur l'initiative économique, bientôt complétée par un texte améliorant le statut de l'entreprise et renforçant les droits des conjoints des entrepreneurs individuels. Vous êtes tout à fait au courant pour avoir participé à toutes les concertations qui ont eu lieu dans ce domaine. Et nombreux sont les artisans et les commerçants, petits, moyens ou grands qui attendent cette réforme et je crois à juste titre. J'espère qu'ils ne seront pas déçus.

Les petites et moyennes entreprises continuent à créer des emplois. C'est même le seul secteur qui continue à créer des emplois et par conséquent, elles méritent le soutien actif des pouvoirs publics et c'est bien ce que souhaite, je crois, le Gouvernement.

Un grand pays comme la France ne saurait tout attendre de l'amélioration de la conjoncture mondiale. Nous la souhaitons bien entendu mais on ne peut pas tout attendre de la conjoncture mondiale. Le retour de la croissance profitera sans aucun doute d'abord aux pays qui l'auront le mieux préparé et qui auront su l'accélérer par leurs propres initiatives et par les réformes qu'ils auront su ou qu'ils n'auront pas su faire. C'est ce qu'a entrepris avec détermination, je crois que l'on peut le dire, le Gouvernement de Jean-Pierre RAFFARIN, en ayant toujours à l'esprit l'intérêt des Français et les exigences de l'avenir de la France.

Je voulais simplement faire ces quelques observations dans le droit fil, Monsieur le Président, des préoccupations que vous avez évoquées à partir de votre expérience professionnelle, mais plus généralement de votre connaissance de l'économie de notre pays.

Monsieur le Président,

Madame,

Mesdemoiselles,

Mesdames, Messieurs,

Mon épouse et moi-même vous remercions pour cette sympathique rencontre, nous vous remercions pour ces cadeaux traditionnels et magnifiques que maintenant, j'imagine, vous allez nous présenter et notamment avec leurs principaux auteurs ou acteurs.

Je vous remercie.